

SUR VOTRE AGENDA

DÉCEMBRE

- VEN. 4** A.F.R - *Assemblée Générale*
SAM. 5 C^e Emporte-Pièces - Auditorium - *Théâtre*
DIM. 6 C^e Emporte-Pièces - Auditorium - *Théâtre*
VEN. 18 Cinéchav - Auditorium - *Cinéma*
SAM. 19 L'Esty - Auditorium - *Spectacle de Noël*
JEU. 24 Veillée de Noël - Église de Chavanod

JANVIER

- SAM. 16** Tarot Club - Salle polyvalente - *Concours annuel*
VEN. 22 Cinéchav - Auditorium - *Cinéma*
SAM. 30 COC - Salle du stade - *Concours de belote*
SAM. 30 Courants d'Art - Auditorium - *Musique blues*
DIM. 31 A.C.C.A. - Salle polyvalente - *Vente de boudins-tripes*

FÉVRIER

- Du 8 au 12** A.F.R - *Centre Accueil - Loisirs*
VEN. 19 Cinéchav - Auditorium - *Cinéma*
SAM. 27 Amicale 48 - *Assemblée Générale*

MARS

- SAM. 13** A.F.R - Salle polyvalente - *Bourse aux vêtements*

En raison de la situation sanitaire actuelle et des mesures sanitaires en vigueur, cet agenda est susceptible d'être modifié

HORAIRES D'ACCUEIL MAIRIE & AGENCE POSTALE

HORAIRES D'OUVERTURE

Le lundi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h (fermé l'après-midi).

HORAIRES DE LEVÉE DU COURRIER

Lundi : 15h30 / Du mardi au vendredi : 12h / Samedi : pas de levée.



ÉDITORIAL



Avec la rentrée de septembre, c'est un peu la reprise d'activités dans tous les domaines.

Nous pouvons d'abord noter une rentrée scolaire réalisée dans de bonnes conditions avec une surprise sur les effectifs. Alors que de nombreux logements neufs ont été livrés depuis le printemps, notamment au chef-lieu, le nombre d'enfants scolarisés à l'école publique (245 élèves) est identique à celui de l'année scolaire précédente.

Très dynamiques, nos associations sont toutes mobilisées. La population a apprécié le succès de la brocante et le soleil aidant, nombre de personnes, tant parmi les vendeurs que parmi les clients et promeneurs, ont fait part de leur satisfaction.

À l'auditorium, grâce à l'association l'Esty, plusieurs spectacles, en dépit des contraintes sanitaires, respectées, ont ravi les uns et les autres, avec plusieurs fois une salle comble.

L'équipe municipale est en ordre de marche pour la sélection et la réalisation de ses projets. Des engagements sont prévus pour la zone d'aménagement concerté du Crêt d'Esty et divers espaces publics comme le stade et les bâtiments des services techniques.

Une réflexion importante est lancée sur le devenir de plusieurs bâtiments communaux inoccupés (ancienne école, poste, presbytère...).

De nombreuses rencontres nous ont permis de mieux connaître les associations et des professionnels installés sur la commune tels que les assistantes maternelles.

Tout cela s'est réalisé dans un contexte où l'on pensait la situation sanitaire maîtrisée même si pour éviter de prendre des risques injustifiés, nous avons annulé le repas annuel des anciens.

Et puis ce 28 octobre, chacun d'entre nous a appris que le confinement était à nouveau imposé ; au-delà des conséquences économiques et sociales dures pour nombre de nos concitoyens, c'est aussi toute la dynamique associative de Chavanod qui s'est subitement interrompue.

Si ce confinement était levé au mois de décembre, les instructions souvent rappelées (lavage des mains, port du masque, distanciation sociale) resteraient autant de contraintes qu'il nous faudra respecter pour que la vie quotidienne se poursuive dans les meilleures conditions.

Nous devons continuer à les appliquer notamment à l'approche des fêtes de fin d'année, que je vous souhaite heureuses et pleines de promesses d'un avenir plus joyeux.

Franck Bogey - Maire de Chavanod

NOUVEAU PROTOCOLE SANITAIRE



Pour limiter le « brassage » entre les élèves dans le temps scolaire et dans le temps périscolaire, les 10 classes de l'école sont réparties en 4 groupes identifiés d'élèves :

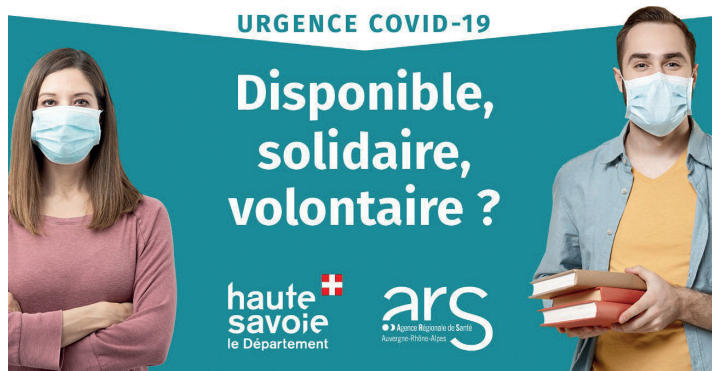
- les 4 classes de la maternelle,
- CP et CP/CE1,
- CE1/CE2 et CE2/CM1,
- CM1/CM2 A et B.

Ces 4 groupes fonctionnent avec les mêmes entrées et sorties, les mêmes horaires et lieux de récréation, le même temps de cantine et les mêmes espaces de garderie.

Les horaires sont inchangés, même s'il est demandé aux enfants externes de l'élémentaire de revenir à 13 h 15 afin de pouvoir fermer les portes à 13 h 25. Chaque élève doit se présenter à l'entrée/sortie du matin où il sera accueilli par un membre du personnel municipal.

Concernant la garderie du matin et du soir, les parents devront se positionner sur le marquage au sol pour attendre leur tour d'entrée.

URGENCE COVID-19



Particulièrement touchés par la crise sanitaire en Haute-Savoie, les établissements d'hébergement pour personnes âgées, pour personnes en situation de handicap, et les établissements de protection de l'enfance, ont besoin de renfort.

Le Département, l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et Pôle Emploi se mobilisent pour mettre en place un dispositif d'appel au volontariat auprès des personnes disponibles, en recherche d'emploi ou sans activité en raison du confinement.

Après avoir effectué un recensement des besoins auprès des établissements, le Département et ses partenaires ont mis en place un dispositif de recrutement spécifique.

Les métiers ciblés sont ceux de l'aide à la personne, de la restauration, de l'entretien, de la logistique ou encore de l'administration.

Pour encourager les candidatures, notamment des étudiants, des jeunes en recherche d'emploi et des bénéficiaires du RSA, le Département a décidé de verser une prime en plus du salaire versé par l'établissement employeur. Une bourse de 400 € par mois sera attribuée aux jeunes de moins de 25 ans recrutés.

Le versement du RSA sera maintenu en plus du salaire perçu par les bénéficiaires qui viendront prêter main forte aux établissements.

POUR POSTULER : candidat.pole-emploi.fr/offres/emploi

LE 20 NOVEMBRE - JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

Comme de nombreux pays, la France commémore chaque 20 novembre, lors de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, l'adoption par l'assemblée générale de l'ONU de la Convention relative aux droits de l'enfant de 1989.

Chaque année des événements sont organisés par les acteurs du monde de l'enfance afin de sensibiliser le public à la question du respect des droits des enfants.

C'est également l'occasion de mieux faire connaître le contenu de la Convention dont le but est de reconnaître et protéger les droits spécifiques des enfants.

Cette convention contient 54 articles sur les différents droits dont voici les principaux



- le droit d'avoir un nom, une nationalité, une identité
- le droit d'être soigné, protégé des maladies, d'avoir une alimentation suffisante et équilibrée
- le droit d'aller à l'école
- le droit d'être protégé de la violence, de la maltraitance et de toute forme d'abus, d'exploitation
- le droit d'être protégé contre toutes les formes de discrimination
- le droit de ne pas faire la guerre, ni la subir
- le droit d'avoir un refuge, d'être secouru, et d'avoir des conditions de vie décentes
- le droit de jouer et d'avoir des loisirs
- le droit à la liberté d'information, d'expression et de participation
- le droit d'avoir une famille, d'être entouré et aimé



Olivier SUATON,
Adjoint au Maire chargé des travaux et à l'aménagement du territoire
« Référent Sécurité Routière » de la Commune auprès des services de l'État.

Bien que cela ne revête pas un caractère obligatoire, l'État incite les collectivités locales (tous échelons) à désigner un « Référent Sécurité Routière ».

Il est le relais privilégié avec les différents services de l'Etat (Préfecture, Direction Départementale des Territoires...) pour assurer la diffusion des informations relatives à cette thématique qui peuvent lui être transmises par ces derniers. L'Etat souhaite également que ce correspondant prenne en charge les problématiques de sécurité routière dans les politiques d'aménagement de la collectivité.



Jean-Rolland FONTANA,
Conseiller Municipal,
« Correspondant Défense »
de la Commune auprès des services de l'État.

Au sein de chaque Conseil municipal, est désigné un interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du Département et de la Région sur les questions de défense.

Le correspondant défense remplit une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Il est l'acteur de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du département et de la région. Il s'exprime sur l'actualité défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.



Afin de faciliter le déplacement sur le territoire, et même au-delà, le Grand Anancy et la Sibra ont fait le choix de déployer sur l'ensemble du réseau Sibra le système de billetterie OURA porté par la Région Auvergne Rhône-Alpes.

À compter du 16 novembre 2020, les tickets et abonnements « papier » seront remplacés par des billets et cartes « intelligents », sans contact et rechargeables. Ce nouveau système de billetterie, déjà en place dans 50 réseaux de transports de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, vous permettra donc de faciliter votre mobilité à l'échelle de la région. Tous les titres de transport (bus, car, train...) seront rassemblés sur une même carte.

Pour plus de renseignements :
Espace SIBRA 21 rue de la Gare - 74000 ANNECY
Tél. : 04 50 10 04 04
sibra@sibra.fr - www.sibra.fr



À CHAVANOD...

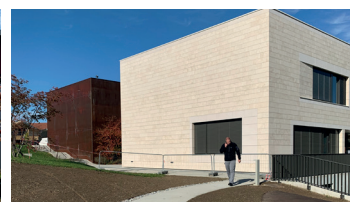
Dans le but d'améliorer leurs possibilités de déplacement, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) fournit gracieusement aux personnes âgées de 67 ans et plus, des tickets de bus. Désormais, avec la mise en place du système de billetterie OURA, des billets rechargeables et réutilisables pour 10 voyages leur seront délivrés à compter du 16 novembre 2020.

- Pour les personnes qui ne bénéficiaient pas encore des tickets de bus : elles devront se présenter en Mairie, muni d'un titre d'identité et d'un justificatif de domicile.
- Pour les personnes qui bénéficiaient déjà des tickets de bus : elles pourront se présenter en Mairie sans justificatif. À savoir : les tickets de bus (papier) restants sont utilisables jusqu'au 31 mars 2021.
- Enfin, pour les personnes en recherche d'emploi, le Grand Anancy propose un abonnement gratuit (sous conditions de ressources qui permet une circulation libre et sans limitation sur tout le réseau bus de l'agglomération d'Anancy. La demande doit être faite en Mairie.

DEUX NOUVELLES PROMENADES PIÉTONNES PUBLIQUES

La « Promenade du Parmelan » est une liaison piétonne végétalisée et dispose d'une aire de jeux pour les enfants. Dès la fin des travaux, vous pourrez l'emprunter depuis la route du Crêt d'Esty, en traversant les immeubles construits par la S.A. MONT-BLANC, BOUYGUES IMMOBILIER et HALPADES, et rejoindre le chef-lieu derrière la mairie.

Le « Chemin des Écoliers » est la continuité de la liaison piétonne créée lors de la construction de l'aile élémentaire de l'école communale, et qui relie actuellement le parking du Crêt d'Esty à l'impasse de la Colline, en longeant le préau de l'école.





Les gestes Éco-citoyens pour consommer moins d'électricité

- Éteindre la lumière en sortant d'une pièce.
- Privilégier au maximum l'éclairage naturel.
- Acheter en priorité des équipements à étiquette énergie A.
- Dégivrer son réfrigérateur au moins 2 fois par an.
- Utiliser des ampoules LED.
- Prendre soin de ses radiateurs (dépoussiérer, purger, signaler les problèmes, éviter tout rideau devant).
- Fermer les volets la nuit.
- Éviter les consommations inutiles en limitant le temps d'aération de vos pièces.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Éteindre complètement les appareils électroménagers et autres, l'extinction des appareils en veille, peut faire économiser près de 10 % sur votre facture annuelle.
- Couvrir les casseroles pendant la cuisson, c'est 4 fois moins de consommation d'électricité ou de gaz.
- Régler son thermostat de chauffage à 19 / 20°C dans la pièce à vivre et à 17 °C dans les chambres, 1°C de moins c'est 7 % d'économisé sur sa facture.
- Laver son linge à 30°C, c'est 3 fois moins d'énergie qu'un lavage à 90°C.
- Lave-vaisselle, utiliser le programme Eco, c'est jusqu'à 45 % d'électricité en moins selon la classe A des modèles.
- Préférez les douches plutôt que les bains, la consommation d'électricité et d'eau sera bien moindre.
- Laissez sécher le linge à l'air libre le plus souvent possible, et le sèche-linge occasionnellement.



commune de
Chavanod

LA COMMUNE PROPOSE DES LOCAUX PROFESSIONNELS À LA LOCATION

Au cœur de la zone commerciale et artisanale des Chamoux, ces locaux se situent au 1er étage du bâtiment de l'ancienne fruitière N°41 route de la Fruitière.

Cet Espace est actuellement cloisonné en 5 bureaux (d'une surface de 8,80 m² à 16,90 m²), avec un espace commun de desserte et de sanitaires.

Ensemble de surface totale de 108,65 m².
Accessible aux personnes à mobilité réduite.

Infos/Contact : M. MIQUELARD (DGS)
Tel. 04-50-69-10-61 - e-mail : mairie@chavanod.fr



TRAVAUX DE VOIRIE & VIABILITÉ HIVERNALE

Les travaux d'aménagement des voiries pour l'année 2020, sont en cours de finalisation.

Les dernières perturbations concernent la route des Gorges du Fier ainsi que le cheminement piétonnier près du cimetière. Ces travaux seront terminés pour le 10 décembre au plus tard. La fin des travaux de réfection et de marquage des chaussées est prévue pour la fin du mois de novembre.



À partir du 1er décembre, la commune assure la viabilité hivernale sur les 35 km de voirie communale.

Une astreinte jusqu'au 28 février est mise en place pour **nos agents techniques avec l'appoint de la société A tous paysages**, avec le but de rendre une circulation dégagée sur notre commune.

Les routes départementales (route des Creuses et route des Gorges du Fier) sont gérées par le Conseil Départemental de la Haute-Savoie. Ce service communal nécessite de la part des automobilistes, de la patience et de la courtoisie.

Le circuit de déneigement est établi par rapport aux impératifs des services publics et des voies principales.

NOV.
2020

LA GAZETTE
DES ASSOCIATIONS
LE CHAVANOD



NUMÉRO 94

EN CETTE PÉRIODE DE BOULEVERSEMENTS ET D'INCERTITUDE, NOUS VOUS INFORMONS QUE LES ÉVÈNEMENTS ANNONCÉS SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE REPORTÉS OU ANNULÉS.

THÉÂTRE EMPORTE- PIÈCES

"À QUELLE HEURE ON MENT ?"

Comédie de Vivien LHERAUX
Mise en scène : Jean-Paul PAGET

Les comédiens répètent la pièce qu'ils joueront le lendemain soir, pour la première fois. Rien ne se passe comme prévu. Sandra est témoin d'un cambriolage, Arthur est victime d'une arnaque, Jacques déprime et la police débarque !

SAMEDI 5 DÉCEMBRE 2020 - 17 H.
(La recette de la soirée sera versée au Téléthon)
ET DIMANCHE 6 DÉCEMBRE 2020 - 17 H.
Auditorium L'Esty - Chavanod

www.emporte-pieces.net
Jean-Paul PAGET - 04 50 02 10 82
ou 06 22 47 67 87
Maria LINOSSIER - 06 28 49 39 24
E-mail : emporte-pieces@neuf.fr

COURANTS D'ART

SAMEDI 30 JANVIER 2021 - 20H30
Auditorium L'Esty - Chavanod

THE TWO

Musique blues

A l'origine, l'un est Mauricien, l'autre Suisse mais leur complicité fait oublier les frontières et nous rappelle que la musique est avant tout un langage universel. L'amour du blues qui porte le duo, les emmène avec leurs guitares à sillonner les routes d'ici et d'ailleurs.

SAMEDI 20 FÉVRIER 2021 - 20H30
Salle des fêtes - Montagny-les-Lanches

Pascal WINTZ

Piano Jazz

Un concert de jazz sur des thèmes empruntés au répertoire classique, c'est que nous propose Pascal WINTZ en piano et en trio. Les musiciens s'approprient les mélodies et les harmonies de Chopin, Liszt ou Strauss pour en faire de véritables thèmes de jazz propices au swing et à l'improvisation.

06 82 30 99 74 - www.courantsdart.fr

L'ESTY AUDITORIUM

SAMEDI 19 DÉCEMBRE 2020 - 17H
KALINKA, la petite fille des neiges

Spectacle de Noël

Kalinka, la petite fille des neiges a perdu ses pouvoirs et ne peut déposer des étoiles sur les maisons du village du lac. Comme chaque année, Kalinka est attendue mais elle n'apparaît pas. Impossible pour le Père Noël de

mettre des cadeaux dans un village sans étoile. Mac Arthur et Swann, son fidèle compagnon, partent à la recherche de Kalinka, traversant des contrées parfois merveilleuses, parfois hostiles. Trouveront-ils le palais de Kalinka ?

Tarif : 5 euros pour les adultes - 3 euros pour les moins de 10 ans et gratuit pour les moins de 3 ans.

lesty@orange.fr - 07 71 59 57 53
<https://www.lesty-chavanod.com/>

Dans le contexte sanitaire actuel, la programmation du 1er trimestre 2021 sera communiquée ultérieurement.

CINÉCHAV' LE CINÉ-CLUB DE CHAVANOD

VENDREDI 18 DÉCEMBRE 2020 - 20H.

UNE HISTOIRE VRAIE

Film américain de David LYNCH
Année 1998 - Durée 1h50 - Version française

Pour aller se réconcilier avec son frère qui est malade, un septuagénaire entreprend un périple de plusieurs centaines de kilomètres sur les routes américaines. Le seul véhicule dont il dispose est sa tondeuse à gazon... Un "road-movie" sympathique et décalé, par un grand du cinéma américain... et une histoire vraie !

VENDREDI 22 JANVIER 2021 - 20H.

CHANTONS SOUS LA PLUIE

Film américain de Stanley DONEN et Gene KELLY
Année 1952 - Durée 1h42 - En couleurs - Version française

Ce film musical, dont la chanson-phare est connue de tous, reste, presque 70 ans plus tard, la référence, le chef d'œuvre du genre. Idéal pour commencer l'année de façon réjouissante et optimiste.

VENDREDI 19 FÉVRIER 2021 - 20H.

LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT

Film français de Claude BERRI
Année 1967 - Durée 1h30 - En noir et blanc

Pendant l'occupation, un petit garçon juif est envoyé chez un couple de personnes âgées, à la campagne... Une oeuvre pleine d'émotion, de finesse et de drôlerie. Michel SIMON y est impérial en pépé bourru au grand cœur.

cinechavanod.jimdofree.com
cinechavanod@gmail.com

AU PRÉ DE MON LIVRE BIBLIOTHÈQUE

Dans le cadre des mesures visant à limiter la propagation du Coronavirus - COVID 19, la bibliothèque est fermée depuis le vendredi 30 octobre 2020 pour une durée indéterminée. **La boîte de retour des documents reste à votre disposition à l'extérieur de la bibliothèque.** Les dates de retour des documents empruntés seront prolongées automatiquement, autant que nécessaire.

Toute l'équipe vous dit à très bientôt... Mais d'ici là, vous pouvez rester en contact avec la bibliothèque. Consultez le site internet ; il sera régulièrement mis à jour en fonction de l'évolution de la situation.

04 50 69 66 92
bibliothequechavanod@gmail.com
<https://bibli-chavanod.fr/>

LE TAROT CLUB DE CHAVANOD

Le club de Tarot a repris ses activités mi-septembre après un arrêt sans précédent causé par les travaux de la salle polyvalente et le COVID 19. Rien n'est changé : Tous les vendredis soirs à partir de 19 h.

Pour les compétitions c'est plus compliqué. Les championnats programmés au printemps ont été annulés pour raison sanitaire, puis de nouveau au programme d'automne. Certains ont à nouveau été annulés, ce qui laisse plein d'incertitude pour le reste de la saison.

Au club, nous nous efforçons de suivre les conditions imposées par la Fédération Française de Tarot (port du masque, désinfection des mains à l'arrivée et à chaque manche dans les tournois, pas de contact physique, ni serrement de mains, ni bisous...). Jouer avec un masque, la première fois, c'est étrange mais à la deuxième, on n'y prête plus attention.

Malgré les circonstances exceptionnelles que connaît le pays, tous les joueurs ont repris avec assiduité les entraînements hebdomadaires. Au printemps, nous avons perdu l'un de nos joueurs des plus dévoués. C'est lui qui tenait la buvette lors de nos tournois. Après des mois de souffrance le cancer a fini par l'emporter. Son prénom revient souvent dans nos conversations.

SAMEDI 16 JANVIER 2021 CONCOURS ANNUEL

Concours en libre l'après-midi.
(si les conditions sanitaires le permettent)

Si vous aimez le tarot, nous vous invitons à nous rejoindre pour passer de bonnes soirées ensemble en toute convivialité.

Le club se réunit tous les vendredis soir à 19 heures à la salle polyvalente de Chavanod et est accessible à tous. Joueuses, joueurs n'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous serez bien accueillis.

Denis MARTINOD - 04 50 69 17 33
Guy CHAFFARD - 06 75 85 68 29
esnacha@orange.fr



FAMILLES RURALES

.....

L'Assemblée générale de l'association se tiendra le :
VENDREDI 4 DÉCEMBRE 2020

Jean-Pierre DEVIN, président - 06 30 68 49 24
jeanpierre.devin@orange.fr
www.afrchavanod.fr

CYCLE DES 5 SAISONS DE L'ÉNERGIE

12 DÉCEMBRE 2020 : HIVER (reins, vessie)
30 JANVIER 2021 : PRINTEMPS (foie, vésicule biliaire)
DE 9H30 À 12H30 (Salle de l'école publique)
Tarif : 30 € la séance
Laurence FOUGEROUSSE - 06 46 00 85 18
www.energie-shiatsu.com

SANTÉ BIEN ÊTRE

16 JANVIER 2021 : Bien vieillir
27 FÉVRIER 2021 : Détox
DE 9H30 À 11H30 (Salle de l'école publique)
Tarif : 20 € la séance
Laurence FOUGEROUSSE - 06 46 00 85 18
www.energie-shiatsu.com

POTERIE

Un stage de poterie pour enfants à partir de 8 ans vous est proposé la deuxième semaine des vacances scolaires d'hiver.

15 AU 18 FÉVRIER 2021 DE 14H À 16H + 2H D'ÉMAILLAGE
Salle polyvalente
Tarif : 80 €
Tulette DEVIN - 06 52 35 32 20
tulette.devin2@orange.fr

ATELIER COUTURE

Venez vous initier ou vous perfectionner à la couture avec votre machine à coudre, vos ciseaux et vos idées.

LUNDI DE 18H À 20H.
Salle polyvalente (salle n° 3)
Françoise ROMAND - 06 87 91 53 33
foese74@wanadoo.fr

ATELIER VÉGÉTAL

Une rencontre entre l'art et la nature.

MARDI OU JEUDI DE 14 H. À 15H30
Salle polyvalente (salle n° 3)
Tarif : 120 € / an
DÉCEMBRE 2020 : Atelier "Déco de Noël"
JANVIER 2021 : Atelier "Kokedama"
FÉVRIER 2021 : Atelier "Jardins Zen".
Anne ROLAND - 06 11 93 30 66
www.latelier-vegetal.com

BOURSE AUX VÊTEMENTS

La bourse aux vêtements annuelle aura lieu :

SAMEDI 13 MARS 2021
Salle polyvalente
Le dépôt se fera le vendredi 12 mars après-midi. Vêtements pour toute la famille, puériculture, sport, jouets, déco pour la maison, objets de cuisine, livres, petit mobilier...
Laurence BELLE - 07 82 85 11 13 - fabelle@free.fr

CENTRE ACCUEIL - LOISIRS

Le centre de loisirs de Chavanod ouvrira ses portes la 1ère semaine des vacances scolaires d'hivers, **DU 8 AU 12 FÉVRIER 2021.**

Retrouvez toutes les informations et la procédure d'inscription environ un mois avant l'ouverture, sur notre site internet : www.afrchavanod.fr -rubrique **Centre Accueil-Loisirs**

NOUVEAUTÉ

ATELIER ZÉRO DÉCHETS

Fabrication de produits ménagers écologiques, de produits cosmétiques naturels, échange autour du minimalisme et de la consommation raisonnée.

MARDI OU MERCREDI DE 18H30 À 20H.
Salle polyvalente
Tarif : 90 € / trimestre
Norette SANDOMINGO LOIS - 06 30 53 57 91
www.lesateliersdelapetitenoisette.fr/les-ateliers-2/

ASSOCIATION CHAVANOD GYM

.....

L'Association Chavanod Gym maintient ses activités par visioconférence.

Les inscriptions se font au trimestre.

<https://associationchavanodgym.jimdofree.com/>
04 50 69 12 54

A.C.C.A.

L'ACCA de Chavanod organise sa traditionnelle vente de boudins et tripes le :

DIMANCHE 31 JANVIER 2021

Salle polyvalente

à partir de 9 heures

(sous réserve des conditions sanitaires)

Pierre CHARVIER
06 03 03 45 88

COHAVANOD

SAMEDI 30 JANVIER 2021

à la salle du stade

CONCOURS DE BELOTE

www.cochavanod.com

AMICALE 48

L'assemblée générale de l'Amicale 48 se tiendra le :

SAMEDI 27 FÉVRIER 2021

Pour toutes les personnes nées en 1948, habitant ou ayant habité à Chavanod.

Georges RAVOIRE
04 50 69 15 08 ou 06 03 17 08 11
georges.ravoire@orange.fr

COMITÉ PAROISSIAL

La communauté chrétienne de Chavanod a été regroupée avec 11 autres "clochers" pour former la "Paroisse Saints Philippe et Jacques" d'Alby sur Chéran.

La feuille hebdomadaire affichée à la porte de l'église et disponible à la boulangerie et chez le traiteur de Chavanod, est aussi accessible sur :

www.diocese-annecy.fr/sts-philippe-et-jacques

Un nouveau prêtre, le Père Scaria a remplacé le Père Jean-Pierre depuis la mi-septembre. Il propose d'animer ce trimestre d'une nouvelle manière afin d'être plus présent localement. D'où ce calendrier des messes ci-après :

Pour mémoire nous avons eu 3 messes en octobre et une au 1er novembre, fête de Toussaint, mais le lundi 2, il n'y a eu qu'une messe à Alby pour tous les morts de l'année.

VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2020

Messe à 18h30 à la salle paroissiale

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE 2020

Messe à 9 h. à l'église.

JEUDI 24 DÉCEMBRE 2020

Veillée de Noël à 20 h. à l'église.

VENDREDI 25 DÉCEMBRE 2020

Messe à 9 h. à Vieugy et à 10h30 à Alby.

DIMANCHE 28 DÉCEMBRE 2020

Messe à 9 h. à Saint-Sylvestre (jour fête patronale)

Messe à 10h30 à Alby.

Depuis 7 mois, le coronavirus a perturbé tous les rassemblements en société, et la période reste incertaine donc les dates de ces messes et les conditions du rassemblement sont sujettes à des modifications imposées par les autorités publiques.